



DGA de l'Équipement du Territoire
Direction des Routes et des Ports
Service Maîtrise d'Ouvrages
04.13.31.24.66

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 7 FÉVRIER 2025
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET**

OBJET : Bilan de la concertation publique pour la phase Avant-Projet de l'opération RD35b-Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux Routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'opération RD35b - Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône a été prise en considération lors du vote du budget primitif 2007.

Par délibération du 30 juin 2017, la Commission permanente du Conseil départemental a autorisé le lancement de la concertation publique pour la réalisation d'un pont au niveau de Barcarin.

Cette concertation, dont le principe est issu de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, se déroulera pendant toute la durée du projet, en fonction des phases d'avancement selon les modalités prévues par la délibération précitée.

Une première phase de concertation au stade des Etudes Préliminaires a été organisée du 18 octobre au 2 novembre 2021.

Une seconde phase de concertation au stade de l'Avant-Projet, faisant l'objet du présent rapport, s'est déroulée en 2024.

La concertation a fait l'objet de dispositifs complémentaires organisés sur les mois de mai, juin et juillet 2024:

- La concertation publique préalable du 11 juin au 11 juillet 2024.
Expositions publiques et permanences sur les communes (Arles au centre-ville, Arles à Salin de Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône et sur le site Internet du Département).
- Une réunion publique d'ouverture de la concertation qui s'est tenue le 11 juin 2024 à Salin de Giraud.
- Les travaux du groupe de concertation du 30 mai au 8 juillet 2024.
Ce processus de démocratie participative n'est pas obligatoire. Le Département a souhaité le mettre en place car il permet à des acteurs du territoire de s'exprimer au cours de réunions de travail, favorisant, en petit comité, un échange direct entre les porteurs d'intérêts

différents.

Au regard des nombreux avis et observations formulés, sur les registres papiers et numériques, lors des permanences et des réunions du groupe de concertation et par courriels et courriers adressés au Département, les personnes et les associations ont valablement pu exprimer leurs sentiments vis-à-vis du projet et également, se positionner quant aux différentes variantes de modes de régulation de trafic et de vitesses de circulation présentées.

Le bilan complet de cette concertation est annexé au présent rapport. Il détaille la totalité des 421 contributions recueillies auxquelles s'ajoutent celles du groupe de concertation, et l'ensemble des réponses détaillées apportées par le Département.

Le comité technique qui s'est tenu le 16 octobre 2024 a émis un avis favorable pour soumettre le bilan de la concertation au comité de pilotage.

Le comité de pilotage qui s'est tenu le 30 octobre 2024 a émis un avis favorable pour soumettre le bilan de la concertation à l'assemblée délibérante du Département.

Il est proposé d'approuver le bilan de la concertation publique concernant la phase Avant-Projet de l'opération RD35b - Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. VASSAL', with a stylized flourish at the end.

Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 7 FÉVRIER 2025**

RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET

**OBJET : Bilan de la concertation publique pour la phase Avant-Projet de l'opération RD35b-
Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi sept février à quatorze heures trente, la Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Lucien LIMOUSIN, M. Arnaud MERCIER, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Judith DOSSEMONT à M. Gérard GAZAY, Mme Audrey GARINO à M. Yannick OHANESSIAN, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI à M. Gérard FRAU, M. Anthony KREHMEIER à M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Richard MALLIE à Mme Amapola VENTRON, Mme Danielle MILON à M. Patrick GHIGONETTO, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, M. Henri PONS à Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Nora PREZIOSI à M. Thierry SANTELLI, M. Denis ROSSI à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 7 FÉVRIER 2025**

RAPPORTEUR(S) : Mme Marie-Pierre CALLET

OBJET : Bilan de la concertation publique pour la phase Avant-Projet de l'opération RD35b-Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°4 du 1er juillet 2021 donnant délégations de compétences à la Commission permanente,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie à l'Hôtel du Département le 7 février 2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la délibération n°118 du 30 juin 2017 relative à la concertation publique du projet RD 35b-Franchissement du Rhône entre Salin de Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône,

A décidé :

d'approuver le bilan de la concertation publique sur les études Avant-Projet de l'opération RD35b-Franchissement du Rhône par un pont entre Salin de Giraud (commune d'Arles) et Port-Saint-Louis-du-Rhône, conformément au bilan annexé au rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 48

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, Mme Véronique MIQUELLY, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 10

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO